

ABONNEMENT

**Saumur**  
Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

**Poste**

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**En s'abonne**

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 MARS

## L'UNION LIBÉRALE

Au moment même où on poursuit la Ligue des Patriotes parce qu'elle s'occupe de politique, une nouvelle association, purement politique, vient de se former sous le nom de l'Union libérale. Les hommes les plus éminents du parti conservateur républicain ont signé la déclaration de principes que publient quelques journaux. Cette déclaration contient, en termes un peu généraux il est vrai, l'exposé d'une politique théoriquement excellente.

Les signataires du document préconisent en effet un « retour aux idées de modération, de tolérance et de libéralisme vrai. » Ils estiment qu'il faut à tout prix « trouver dans la Chambre prochaine une majorité capable de rétablir l'ordre dans le gouvernement, dans l'administration et les finances. » Ils veulent que la France reconquière, dans les conseils des nations, la place qui lui appartient et qu'on en finisse à l'intérieur avec les « fonctionnaires de combat », avec la guerre antireligieuse, avec la politique de gaspillage et enfin qu'on se prononce nettement contre l'impôt sur le revenu et la séparation de l'Église et de l'État.

Ce programme n'est peut-être pas aussi simple que le prétendent les rédacteurs de la déclaration, mais il n'est pas douteux qu'appliqué sérieusement il ne pourrait rencontrer que l'approbation des conservateurs de tous les partis. Reste seulement à savoir si elle est applicable. C'est la question intéressante entre toutes.

Il ne saurait certes entrer dans notre pensée de mettre en doute la sincérité et la bonne foi de ses signataires. Malheureusement, pour précieuses qu'elles soient, ces qualités ne suffisent pas à assurer le succès d'une politique. Il faut encore avoir la possibilité d'appliquer ses idées.

Nous craignons fort qu'ici cette condition fasse défaut.

Ce programme conservateur, on a déjà essayé de l'appliquer sous le régime républicain. La tentative a même été faite dans les conditions les plus favorables et avec le concours d'hommes politiques d'une incontestable habileté. Des républicains et des royalistes, ont soit isolés, soit associés, essayé de nous donner la République conservatrice à une époque où beaucoup de gens de bonne volonté pouvaient se faire, sur le succès de cette tentative, des illusions aujourd'hui évanouies. Ni le dévouement, ni l'habileté, ni l'abnégation des opinions personnelles n'ont pu prévaloir contre cette sorte de fatalité qui entraîne le gouvernement républicain à pencher toujours à gauche. La droite et le centre droit ont dû céder le terrain au centre gauche, celui-ci s'effacer derrière l'opportunisme que le radicalisme déloge, depuis quelques années, de ses dernières positions.

Est-il après cela permis d'espérer qu'on puisse restaurer un système qui n'a pu résister à la poussée des masses républicaines, alors surtout que celles-ci se sont singulièrement affaiblies depuis quelques années ? Comment

espérer, que si ce premier miracle s'opérait, il s'en produirait un second qui donnerait aux modérés, sur le terrain républicain, une force de résistance qui leur a toujours fait défaut ?

Voilà pourquoi l'entreprise, si elle nous paraît louable, nous semble pouvoir difficilement réussir. Nous serions fort aises qu'on nous gratifiât d'un gouvernement tolérant, modéré et réparateur, mais ce n'est pas notre faute si la confiance nous fait défaut. Ce que nous voyons surtout dans cette manifestation d'opinions, c'est une preuve nouvelle du discrédit dans lequel est tombée la politique pratiquée depuis quelques années par les républicains. Nous doutons que le pays soit disposé à renouveler une expérience qui n'a point réussi, alors surtout qu'il connaît un moyen, beaucoup plus efficace et beaucoup plus pratique d'en finir avec cette politique.

ERNEST BAUDOIN.

## Quelques opinions de Journaux

Voici l'opinion de quelques journaux parisiens d'hier matin sur le discours prononcé dimanche à Tours par le général Boulanger :

**Le Gaulois.** — « Le général Boulanger nous déclare qu'il est du devoir de tout bon citoyen de se soumettre au verdict de la nation. »

» En quoi, nous sommes tout à fait d'accord avec lui.

» Nous n'avons jamais demandé autre chose au général Boulanger. Nous n'en avons jamais attendu autre chose. »

**Le Soleil.** — « Nous avons toujours déclaré que le général Boulanger était un républicain dissident, un républicain mécontent, un républicain opposant, mais enfin un républicain, et rien qu'un républicain. »

» Ce premier point est mis hors de doute par le discours du général Boulanger. »

**Le Figaro.** — « On n'espère déjà plus, d'ailleurs, que le général sera le Monk de la maison d'Orléans, mais on se console en disant qu'il préparera les esprits à l'idée d'une restauration monarchique. »

» Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! »

**La Justice.** — « Naquet, Boulanger ; Boulanger, Naquet, cela dit quelque chose. Cela donne une indication sur la moralité et la valeur de l'œuvre produite par cet accouplement. La carpe et le lapin ne pourraient mieux faire. »

**La Lanterne.** — « Quant aux républicains, leur réponse aux machiavéliques discours de Tours, elle est connue d'avance. Elle sera l'expression du mépris qu'inspire à tous les hommes sincères les ambitieux qui cherchent à flatter tous les partis pour les tromper tous. »

**Le Clairon.** — « Républicains, nous avons besoin d'être certains de la foi républicaine de nos compagnons de lutte. »

» Cette confiance, qui nous est si nécessaire, il ne semble pas qu'on s'en préoccupe suffisamment.

» Et c'est pourquoi, tout en continuant plus virilement que jamais le combat à l'aile gauche, nous criions au général Boulanger : « Prenez garde ! le péril est à droite. »

**La République française.** — « Le gouvernement de la République jugera-t-il enfin que la mesure est comble ? »

**Le Siècle.** — « Cet homme est l'ennemi. Ses palinodies ne désarmeront aucun républicain digne de ce nom. »

**L'Autorité.** — « La première impression que ressentiront tous les conservateurs à cette lecture, ne peut être que favorable... »

» M. Boulanger doit rester ce qu'il est, pour être quelque chose, et surtout pour déplacer la majorité dans le pays.

» Son discours est même d'une rare habileté. »

**Le Radical.** — « D'un bout à l'autre de son discours, il n'est question que de lui, de sa politique, de son parti, de ceux qui le suivent, de son drapeau. »

**Le Parti Ouvrier.** — « Nous comptons que le gouvernement de la République va en finir sans délai avec la Boulangerie. »

**La Presse.** — « On vient de lire le superbe discours prononcé à Tours par le général Boulanger. »

» Tous les honnêtes gens de France, en le lisant, comprendront avec quelle impudence mentent les adversaires qui accusent le chef du Parti républicain national de vouloir renverser la République. »

» Est-il possible de désirer affirmations plus républicaines et plus libérales ?

» Est-il possible à tout adversaire de bonne foi de ne pas être convaincu ?

» Ce magnifique discours aura dans toute la France un immense retentissement. »

## INFORMATIONS

### RETOUR DU GÉNÉRAL A PARIS

Hier matin, à cinq heures, à l'arrivée du train qui amenait le général Boulanger, une échauffourée s'est produite à la gare. Les manifestants ayant voulu acclamer le général, la police s'y opposa ; les manifestants ont résisté.

MM. Ménorval, conseiller municipal, Fournier, directeur de l'Agence Fournier, et cinq autres personnes ont été arrêtés pour avoir crié : Vive Boulanger ! Tout le monde a été relâché deux heures après.

### QUESTION RIVET.

Le cauchemar de ce radical, c'est le Concordat. Le député de l'Isère voudrait bien sa suppression, mais, ne pouvant l'obtenir, il ne manque pas une occasion de battre en brèche ce Concordat. Samedi, un mandement de M<sup>re</sup> Freppel contre les lois anti-religieuses votées par les Chambres a servi de thème à M. Rivet. Cette attaque n'a point été heureuse. Le garde des sceaux a répliqué que certainement le clergé devait rester en dehors des luttes politiques, que le gouvernement l'exigerait au besoin, mais que l'évêque d'Angers n'avait commis aucun acte délictueux, qu'on ne pouvait lui faire un procès de tendances, d'autant plus qu'en M<sup>re</sup> Freppel il y a deux caractères, celui d'évêque et celui de député, et que c'est à l'inspiration de ce dernier qu'étaient dues sans nul doute ses incursions sur le terrain politique.

On a ri, et M. Rivet, en vrai Don Quichotte, s'est vainement escrimé contre des moulins à vent.

La question posée par M. Rivet ne nous a pas procuré le plaisir d'entendre M<sup>re</sup> Freppel. Le courageux prêtre a estimé que M. Rivet, en rééditant la demande d'abolition du Concordat, n'était pas sorti des banalités radicales. Il n'a pas voulu accroître l'embarras de M. Thévenet, obligé de reconnaître, malgré quelques réticences, le droit des évêques.

M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers aurait pris part au débat, si celui-ci avait comporté une réplique. Mais que répondre à M. Rivet se plaignant de ce que M<sup>re</sup> Freppel avait dit la vérité et condamné les attentats républicains contre la liberté religieuse ?

Conseiller aux catholiques de voter pour des hommes partageant leur foi et défendant leurs droits, n'est-ce donc pas le devoir d'un évêque ? M. Thévenet, lui-même, n'a pas osé apostropher les haineuses observations de M. Rivet. Et l'incident a été clos avec rapidité.

### LA LIGUE DES PATRIOTES

On lit dans la Nation :

« Nous avons parlé d'un plan d'attaque du Palais-Bourbon qui aurait été trouvé dans les papiers saisis récemment. On raconte également qu'un plan d'attaque contre l'Élysée aurait été découvert. Enfin le bruit court que des papiers compromettants pour le général Boulanger nécessiteraient le prochain dépôt d'une nouvelle demande de poursuites. »

Divers journaux et notamment le Temps confirment ces renseignements.

### LE PANTHÉON

La commission chargée de l'examen de la proposition de translation au Panthéon des cendres de Carnot, Hoche, Marceau et Baudin, a entendu M. le marquis des Roys, ancien député royaliste de la Seine-Inférieure.

M. des Roys est l'unique descendant de Hoche par sa mère qui était fille de l'illustre général républicain.

M. des Roys a fait savoir qu'il s'opposait absolument à la translation des restes de son aïeul au Panthéon :

1° Parce que cet édifice a été enlevé au culte ;

2° Parce qu'en cas de mouvements populaires, la sépulture pourrait être violée ;

3° Parce que Hoche a été persécuté par la Montagne, et arrêté sur l'ordre de Carnot.

La commission ne pouvant faire fléchir ce refus, a décidé qu'on se bornerait à placer au Panthéon une plaque commémorative rappelant la mémoire de Hoche.

Quant aux autres translations, elles n'offrent pas de difficultés.

Sur la demande du gouvernement, la commission a décidé d'accorder le même honneur aux cendres de Diderot.

M. Noël Parfait a été nommé rapporteur. Un crédit de 100,000 francs sera demandé aux Chambres pour couvrir les frais qui résulteront de la cérémonie, qui est fixée au 10 juin.

400,000 francs ! On voit que la France est toujours assez riche pour payer ses gloires... républicaines.

M<sup>r</sup> le duc d'Aumale sera directeur de l'Académie française pendant le prochain trimestre. Ses collègues ont décidé de lui offrir cette sorte de présidence d'honneur pour fêter son retour.

C'est M<sup>r</sup> Perrand, évêque d'Autun, qui sera chargé de prononcer cette année, à l'Académie française, le discours sur les concours pour les prix de vertu.

### Les obsèques de l'amiral Jaurès

Les obsèques de l'amiral Jaurès ont eu lieu hier à Paris.

A midi précis, les portes du ministère s'ouvrirent et les employés des pompes funèbres sortirent portant le triple cercueil, qui contient les restes de l'amiral Jaurès.

Les troupes qui doivent rendre les honneurs militaires sont placées sous les ordres du général de division de Kerhué.

Les cordons du poêle du corbillard sont tenus par M. Tirard, président du conseil des ministres; M. Magnin, vice-président du Sénat; le général Billot, ancien ministre de la guerre; l'amiral Duperré, président du conseil d'amirauté; l'amiral Lafont, président du conseil des travaux de la marine, et le général Bossant, de l'infanterie de marine.

Le cortège se met en marche.

On remarque beaucoup le maréchal de MacMahon, en grand uniforme, auquel on cède le premier rang partout.

Le général Brugère marchant péniblement en s'appuyant sur une canne, représente M. le Président de la République; il est accompagné de la maison militaire; l'état-major de la marine; puis viennent ensuite les présidents de la Chambre et du Sénat; les ministres; le corps diplomatique; le bureau des deux Chambres; députation du Sénat; députés et sénateurs; Institut; état-major particulier du ministre de la guerre; état-major général du ministre de la guerre et du gouverneur militaire de Paris; conseil d'amirauté; directeurs du ministère de la marine; conseil des travaux; administration centrale du ministère de la marine et des colonies; comité de la guerre; officiers de l'armée de mer; officiers de l'armée de terre; invités.

#### AUX INVALIDES

C'est l'archevêque de Paris, M<sup>r</sup> Richard, qui officie. L'absoute est donnée par l'aumônier des Invalides. Le service dure une heure environ.

Après le service religieux, le cercueil est placé sur le char, qui est ramené sous la porte d'honneur, et le défilé de l'armée commence.

Le corbillard est amené à la hauteur de la grille des Invalides, et M. Tirard, président du conseil, s'avance.

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## JOSEPHE

Par Marthe Lachèse

Josephé allait donc passer tout un jour seule, pour la première, pour l'unique fois peut-être. Elle n'avait pas souci d'enfermer dans les murs du château ces quelques heures de vie indépendante. La température s'était adoucie. Des orages avaient déchargé l'atmosphère du poids des premières chaleurs.

Munie de son carton, de ses crayons de pastel, de son large parasol, plus jolie encore sous son grand chapeau de paille, elle partit donc à l'heure où la vie rurale commence à déborder dans les champs. Elle avait en soin de prévenir le *genius loci*, autrement appelé Margaridd Coat, qu'elle déjeunerait à Cozkouët et qu'on ne la reverrait que fort tard dans l'après-midi.

Elle gagna un de ces chemins exhaussés, si nombreux en Bretagne, où le sol puissant et tourmenté ondule sans cesse. De cette route, à mi-côte, elle voyait s'étendre un vallon abrupt, accidenté, riche d'une végétation drapée dont

Il se produisit un grand silence et le président du conseil prononce un discours qui finit en ces termes :

« Adieu, Jaurès, brave soldat ! Vaillant marin ! Honnête homme politique ! Ton nom vivra dans l'histoire de ton pays, et ceux que tu as tant aimés, et qui te pleurent aujourd'hui, trouveront une consolation suprême dans les regrets que ta mort inspire à tous les cœurs vraiment français ! »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### LA MANIFESTATION BOULANGISTE DE TOURS

Sous ce titre, l'*Anjou* publie un compte rendu de la réception à Tours du général Boulanger.

Voici le commencement de l'article :

« A quelque parti qu'on appartienne, quelle opinion que l'on professe à l'égard du général Boulanger et de sa politique, on est forcé de reconnaître que la manifestation de dimanche, préparée par le comité national révisionniste, a obtenu un succès que les organisateurs de cette réunion eux-mêmes osaient à peine espérer. Des journaux essaieront, assurément, de le contester, quelques-uns, même, de le nier. Leurs récits fantaisistes et leurs appréciations intéressées trouveront peut-être crédit près de certaines gens, qui se refusent systématiquement à l'évidence : mais tous ceux qui, comme nous, ont pu assister, en spectateurs impartiaux, à cette formidable protestation contre un régime justement abhorré, peuvent affirmer, sans crainte d'être contredits par personne, que la journée du 17 mars comptera parmi les meilleures du boulangisme et les plus mauvaises du régime parlementaire présidé par M. Carnot.... »

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la compagnie du chemin de fer d'Orléans, d'accord avec les compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 11 au 21 avril inclusivement, des billets de Paris à Madrid, en voitures de 1<sup>re</sup> classe, au prix de 200 fr., aller et retour compris, avec faculté d'arrêt, en France : à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; en Espagne : à tous les points du parcours.

Ces billets sont valables pendant 20 jours, à partir de la date d'émission.

Les voyageurs auront la faculté de prendre les trains de luxe Sud-express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

On nous écrit de Neuillé :

« Hier, ont eu lieu à Neuillé les funérailles de M. l'abbé Marais, curé de Neuillé depuis 1838.

» Le maire, le conseil municipal, les amis du défunt, le clergé des environs, la commune

entière conduisaient le vénérable prêtre à sa dernière demeure.

» Seules, les dignes religieuses qui dirigent les écoles depuis trente ans n'assistaient pas à cette cérémonie. M. le Maire avait sollicité de l'inspecteur d'académie, M. Landais, l'autorisation de fixer au lundi le congé du jeudi. M. l'Inspecteur refusa formellement. Songez donc ! La République aurait pu être mise en danger !

» Mais les parents n'ont pas voulu tenir compte de cette défense, et tous, sans exception, avec leurs enfants, accompagnaient le convoi de leur vieux pasteur.

» Si M. l'inspecteur Landais, dont les excès de zèle se renouvellent trop souvent, croit faire aimer la République en agissant ainsi, il se trompe étrangement. Les prochaines élections en donneront une preuve éclatante, et nous serons, Dieu merci, débarrassés de fonctionnaires aussi incapables qu'intolérants.

» UN HABITANT DE NEUILLÉ. »

Nous lisons dans l'*Univers* :

« Nous recevons communication d'une lettre de M<sup>r</sup> l'évêque d'Annecy, adressée à M. le ministre de la justice et des cultes.

» Dans cette lettre, M<sup>r</sup> Isoard déclare adhérer à la lettre pastorale de M<sup>r</sup> Freppel sur les devoirs des chrétiens dans l'exercice du droit de suffrage. »

TOURS. — L'affolement était complet samedi à Tours, veille de l'arrivée du général Boulanger.

Le Conseil municipal, réuni en séance vendredi soir, a voté l'ordre du jour ci-après, présenté par plusieurs de ses membres et en a décidé l'affichage immédiat :

« En présence de la manifestation annoncée pour le 17 mars, manifestation qui par son caractère indéniablement réactionnaire et clérical est un véritable défi jeté aux républicains d'Indre-et-Loire, le Conseil, confiant dans la fermeté de l'administration municipale, s'en rapporte à M. le maire et l'invite à prendre toutes les mesures qui sont en son pouvoir pour faire respecter l'ordre dans la rue et rejette la responsabilité des incidents qui pourraient se produire dimanche sur les organisateurs de ladite manifestation. »

Les membres du Comité national révisionniste d'Indre-et-Loire ont répondu aussitôt par la proclamation suivante :

« Citoyens, le général Boulanger arrive demain dimanche. Pour essayer d'amoinrir la grande manifestation qui se prépare, les hommes qui gouvernent tenteront des efforts désespérés. Ne répondez pas aux provocations, soyez calmes comme doivent l'être des citoyens forts de leur droit et pour lesquels le bulletin de vote est une arme suffisante. Vive la France ! Vive la République ! Vive Boulanger ! »

faisait Josephé, jeune, simple, pure et gracieuse comme ces fleurs des champs semées devant ses pas.

Le temps était si beau, si beau, la promenade si agréable que, peu à peu, elle renonça à rejoindre un pelven dont elle voulait achever le dessin. Elle quitta le chemin à mi-côte et s'engagea dans les étroits rubans ménagés entre les terres de labour. Elle jeta un regard en passant sur les blés, jaunes déjà, où chaque souffle de brise traçait une longue ondulation. Ces champs appartenaient à M. de Kerdu. Josephé, vers quelque point qu'elle se dirigeât, se retrouvait souvent sur ses terres. Si, de nos jours, les rois voyageaient encore avec les patiences et les bonhomies d'autrefois, et que l'un d'eux, pour se reposer du mouvement de sa berline, eût suivi à pied les chemins de Plouédic, moissonneurs et faucheurs n'auraient guère pu lui faire qu'une même réponse, comme leurs ancêtres du pays de Carabas.

Josephé ne songeait point à l'histoire enchantée. Elle venait d'atteindre le bord de l'eau et commençait un vrai voyage de découverte. Cet endroit était trop accidenté pour qu'une voiture s'y hasardât, trop éloigné du château pour permettre un prompt retour. Il

### CURIEUX INCIDENT DE LA SOIRÉE DE DIMANCHE A TOURS

On n'a eu à signaler que quelques rixes sans gravité, mais vers dix heures du soir un incident assez curieux s'est produit, disent les feuilles boulangistes.

Une trentaine d'agents de la sûreté, qui, réunis en un groupe, faisaient, dans un état d'ivresse absolue, un tumulte inouï sur le boulevard, ont été arrêtés et conduits au poste par les gendarmes de la police locale, qui ne les avaient pas reconnus.

Coincidence électorale. — M. Boulanger a appris, avant de quitter Tours, qu'il avait été dans la journée élu conseiller d'arrondissement dans le Gard.

### L'aïcisation du Pénitencier de Tours

On lit dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Par ce temps de laïcisation, il en manquait une, dont le besoin, paraît-il, s'est fait sentir vivement, surtout depuis quelques mois. » Il s'agit du service de surveillance à la prison cellulaire de notre ville, exercé par les sœurs Marie-Joseph.

» Ce service, fait depuis plus de quarante ans par des femmes le connaissant à fond, marchait trop bien. L'administration pénitentiaire, poussée par en haut, vient de s'en apercevoir, et d'un trait de plume a changé tout cela. Elle eût voulu, comme honteuse de son acte, ne pas en assumer la responsabilité. Il y a peu de temps, en effet, espérant que les bonnes religieuses n'accepteraient pas les nouvelles conditions qu'elle leur posait, elle avait abaissé leur maigre traitement d'une façon dérisoire. Mais celles-ci, confiantes en la Providence de Dieu et ne considérant que le bien qu'elles font autour d'elles, se sont résignées à manger un peu plus souvent du pain sec et à tremper davantage leur *abondance* pour apaiser leur soif, et elles sont restées.

» Ceci ne faisait pas l'affaire des sectaires de Paris, et l'économie réalisée sur le budget ne compensait pas la teinte de cléricalisme que la présence des sœurs semblait donner, pour les yeux qui voient rouges, aux établissements pénitentiaires. 1889 approchait; il fallait en finir. Le 14 juillet 1889 ne verra pas une religieuse dans les prisons de l'Etat !

» Les sœurs Marie-Joseph céderont donc leur place auprès des prisonnières à des surveillantes laïques, à partir du mois d'avril.

» L'Administration pénitentiaire veut, elle aussi, participer, par une exposition particulière, à l'Exposition générale de 1889. Elle aura son côté rétrospectif; pourquoi n'y ferait-elle pas paraître le souvenir de la médaille d'honneur que l'Etat décerna, en 1849, aux religieuses de la prison de Tours, pour leur

fallait que Josephé fût maîtresse de ses heures pour pouvoir s'y égarer.

La rivière était un de ces cours d'eau rapides, au lit resserré et profond, aux bords presque dissimulés sous des branches.

Des chênes, des ormes, des saules se penchaient, se tordaient, parfois se croisaient et formaient alors une voûte verte au-dessus de l'eau où ils miraient des images que le courant agitait. Des lilas de terre avec leurs étoiles bleues, des herbes de la Saint-Jean, des chevrefeuilles sauvages rampaient sur le sol, s'enlajaient autour des arbres ou s'échevelaient dans tous les sens. L'herbe vigoureuse, compacte, ne portait d'aucune part une voie battue ni la trace d'un pied humain.

Josephé était charmée. Elle errait au sein d'une nature vierge, dans un délicieux désert.

Elle n'oubliait pas, cependant, qu'elle se rendait à Cozkouët. De temps en temps elle regardait le clocher de l'église qu'elle parvenait encore à voir au loin et qui lui servait de boussole au milieu de cet océan de feuillage. Forcée de pointer à l'estime, elle tourna à sa gauche et suivit pendant assez longtemps un sentier qui, pensait-elle, devait aboutir au grand che-

héroïque conduite pendant le choléra, ainsi que les lettres de félicitations qu'elles reçurent, à cette occasion, et la pièce officielle leur accordant par reconnaissance, au nom de la ville de Tours, un terrain à perpétuité pour y conserver leurs chères définites victimes de leur dévouement pendant la terrible épidémie. Pauvres tombes ! Personne ne prendra plus soin d'elles : les mains pieuses qui les entretenaient ne seront plus là pour les nettoyer et les orner ; et bientôt elles disparaîtront.

» La reconnaissance est un fardeau si lourd, pour une ville... et puis, 1849 est si loin !... »

#### LES SOCIÉTÉS MUSICALES ET LES TIERS

Le tribunal civil de la Seine vient de rendre une décision qui, sans inaugurer une jurisprudence nouvelle, n'en présente pas moins un certain intérêt au point de vue de la pratique.

Cette décision porte qu'une société musicale formée uniquement dans un but de délassement ou de distraction, sans aucune pensée de gain à réaliser, ne constitue ni une société civile ou commerciale, ni même une association ayant une individualité véritable.

Dès lors, ajoute le jugement, le fait par une société de ce genre de nommer un bureau n'a aucun effet légal et ne confère pas aux tiers le droit d'actionner les membres de ce bureau. En pareil cas, il faut, quand il s'agit, par exemple, d'une demande en paiement, assigner tous les membres associés jusqu'à concurrence de leur part dans les dettes de la société.

#### Une question de la France militaire :

« Puisqu'on chauffe les malfaiteurs dans les prisons, ne pourrait-on chauffer les salles de discipline dans lesquelles les soldats honnêtes sont enfermés, par les froids rigoureux de l'hiver, et couchent, pendant des nuits glaciales, sur la plume des lits de camp, en expiation de quelques peccadilles ? »

» Il y a là tout à la fois, une question de justice, d'humanité et d'hygiène, dont la solution doit préoccuper le grand chef de l'armée. »

#### LES VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Nos cours ne se modifient pas ; ils se raisonnent de 70 à 75 francs pour les muscadets de bonne qualité de l'année, vins de la Sèvre, soutirés et fûts neufs. Nous ne parlons que pour mémoire de quelques rares, très rares exceptions qu'on vend 80 francs. Les seconds choix qu'on vendait de 65 à 66 francs la barrique rendue en ville, droits en sus et futaille à remettre, sont trouvés trop chers aujourd'hui, ils sont concurrencés par des vins très bien améliorés à l'aide de bons vins étrangers et offerts à la consommation par quelques-uns de nos principaux importateurs.

min de la ferme. Tout à coup, elle jeta un cri...

Elle venait d'entrer dans une sorte de vallon ; devant elle, à cent cinquante pas, peut-être, s'élevait cette ruine qui hantait toujours son souvenir.

Quoi ! le voilà retrouvé, de tout près, par surprise, ce logis si souvent cherché dans l'espace, du haut du belvédère, mais en vain ! Le voilà, avec tout son prestige, prestige qu'il doit à son poétique aspect et, un peu aussi, à la scène qu'il rappelle...

Josèphe le regarde, le contemple avec des yeux jaloux, insatiables ; elle prend sa revanche de la violence qui lui fut faite un jour.

— C'est ravissant ! c'est idéal ! dit-elle tout haut.

Et, vraiment, elle n'exagère pas. Oui, elle est ravissante à voir, cette ruine dont les lignes originales se dessinent sous des lierres centenaires. Ses murs noircis, branlants, rayés de longs zigzags par les lézardes, se parent de touffes d'œillets et de giroflées, de pâles saponaires, de marjolaines rosées, comme on voit des tombes sous des fleurs. A l'angle, le pignon se démasque d'une énorme touffe de lierres et de ronces. Les murs qui y adhéraient

Les gros plants de choix se payent toujours 50 fr. la barrique de 225 litres (vieux futaille), et se vendent de 36 à 36 fr., rendus à Orléans. Il y a de la marge entre les qualités diverses de ces vins.

#### Bibliographie.

##### Origines de l'Ecole de Cavalerie et de ses traditions équestres.

Sous ce titre, la librairie Milon fils, à Saumur, vient d'éditer un ouvrage remarquable et qui comptera parmi les monuments de gloire de l'Ecole de cavalerie.

Cette étude, intéressante à tous les points de vue, aura deux parties. La première, qui vient de paraître, est dédiée par l'auteur à l'Ecole de cavalerie, « à toutes ses générations de maîtres et d'élèves ».

Parmi les maîtres de la génération actuelle, il en est un, le capitaine Picard, l'auteur de cet ouvrage, qui ne peut manquer de laisser un nom profondément gravé dans les souvenirs et qui ne sera jamais « confondu dans l'anonyme de la grande collaboration ».

Tout le monde connaît, en effet, cette physionomie si sympathiquement ouverte, si avantageusement appréciée de tous les officiers de la cavalerie française et de nombre d'officiers étrangers ; ce savant, élégant et spirituel, dont l'abord bienveillant le fait aimer des nombreux élèves qu'il a vus passer par l'Ecole et d'une foule d'amis qu'il a su se conquérir dans tout l'Anjou.

Professeur d'histoire et de géographie à l'Ecole de cavalerie, le capitaine Picard est non seulement un érudit de premier ordre, mais c'est encore un travailleur et un chercheur infatigable qui a toujours trouvé juste parmi les nombreux ouvrages de toutes sortes qu'il lui a fallu consulter à titre de documents pour mener à bonne fin un travail aussi considérable. Bien que des « personnalités marquantes se définissent elles-mêmes par leurs propres écrits », on peut affirmer — la modestie de l'auteur dut-elle en souffrir — que les jugements portés sur tel ou tel fait, les hypothèses tirées de telles et telles situations, sont basés sur des connaissances tellement approfondies que la logique et l'intérêt débordent à chaque ligne, faisant naître la lumière où jadis l'obscurité et le doute paralysaient encore les études et la curiosité.

« Mon ouvrage », dit l'auteur, fut « demeuré terne sans le reflet artistique qu'un ami aussi habile que modeste lui a donné en reproduisant avec un rare talent les gravures authentiques qui, mieux que tous les commentaires, retracent les physionomies des transformations ».

Tout le monde connaît à Saumur le D<sup>r</sup> B., ce collaborateur « aussi habile que modeste », et les splendides héliogravures que contient l'ouvrage du capitaine Picard prouvent surabon-

damment combien le goût qui a présidé à l'agencement de ces merveilleux et rares dessins est celui d'un véritable artiste doublé d'un fin lettré.

Je ne veux point entreprendre de suivre l'auteur des *Origines de l'Ecole de cavalerie* à travers les différentes transformations qu'ont subies les fastes de l'équitation ; il me suffira de dire que l'ouvrage a pour point de départ ces « torrentielles chevauchées des cavaleries romaines et gauloises qui ont foulé en tous sens ces vastes prairies de la Loire et du Thouet dont les richesses fourragères les avaient attirées.

« C'est donc », dit le capitaine Picard en terminant sa préface, « dans le caractère même du pays des *Andes* qu'il faut chercher le point de départ de ces fastes équestres qui sont la véritable origine de l'Ecole de Saumur. »

L'œuvre du capitaine Picard est écrite dans un style pur et élégant, et les passages techniques y sont présentés avec une grande clarté de démonstration qui en rendent la lecture toujours agréable.

Comme je le disais en commençant, c'est un ouvrage qui aura un assez grand retentissement, et toutes les bibliothèques peuvent et doivent le posséder ; car non-seulement l'histoire de l'Ecole de cavalerie y est traitée avec la compétence et l'autorité d'un historien émérite, mais encore l'histoire universelle de l'équitation et tout ce qui en découle y est relatée avec une scrupuleuse exactitude, ainsi que l'histoire de la ville.

Les *Origines de l'Ecole de cavalerie* forment un splendide volume grand in-8° de 600 pages. L'impression, confiée à MM. Burdin et C<sup>ie</sup>, imprimeurs à Angers, en est très soignée, et les nombreuses et riches gravures qu'on rencontre souvent dans le livre sont d'un grand secours pour l'étude et en même temps d'un véritable intérêt archéologique pour cette première partie.

La couverture est d'une certaine originalité : un grand S formé d'une série de sujets tirés en héliogravures qui représentent toutes les phases successives de l'Ecole de cavalerie au milieu desquels est imprimé en rouge le titre de l'ouvrage.

NEMO.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 mars 1889.

Les cours ont été discutés au début de la séance ; mais la ferme attitude de nos rentes a contribué à relever, en clôture, la généralité des valeurs. Le 3 0/0 monte à 84.95 ; le 4 1/2 0/0 est tenu à 104.35.

Le Crédit Foncier très soutenu par les achats du comptant s'établit de 1,337 à 1,340. Les obligations foncières et communales conservent leurs meilleurs cours.

La Société Générale est bien tenue à 460 ; on négocie aussi très activement la Banque d'Escompte de 510 à 512.50 ; on sait que les bénéfices que cette société a réalisés dans les

dans ces délabrements, pas même un battement d'aile. Josèphe approche davantage, elle penche la tête dans l'ouverture de la porte brisée, mais elle voit mal, tout est sombre, grâce aux feuillages qui s'em mêlent devant les fenêtres.

Pourquoi ne franchit-elle pas cette porte sans défense, mais sans menace ? Voudrait-elle céder à de vaines craintes, elle qui sera bientôt une Guestours ? Cette pensée la décide. Elle entre résolument...

Elle est dans une salle dont la réalité déçoit brusquement tout ce que le rêve pouvait attendre : une grande salle carrée, laide, vulgaire, avec une cheminée à large manteau sans la moindre sculpture. Celle où Margarid Coat séjournerait facilement plus de caractère. Sous les pieds, la terre est nue, jamais une dalle ne l'a recouverte. Ce logis ressemble à beaucoup de choses dont il ne faut regarder que le dehors.

— Ah ! se dit Josèphe, ce n'est qu'une chaumière ! la maison de quelque paysan !

(A suivre.)

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

JEUDI 21. — *La Juive*, avec le concours de M. Bernard, du Grand-Opéra.

diverses émissions auxquelles elle a pris part justifieraient des prix beaucoup plus élevés.

La Société de Dépôts et Comptes courants mettra en paiement à partir du 1<sup>er</sup> mai un coupon de 7.50 complétant un dividende de 15 fr. par action libérée de 125 francs.

La Banque de Paris s'échange aux environs de 740 ; le Crédit Lyonnais est à 678.75.

Le Comptoir d'Escompte est ferme à 160. Les projets de reconstitution de la Société sont poussés avec activité.

On cote le Panama à 52.

Les obligations des Immeubles de France sont tenues de 380 à 381.50.

L'obligation des chemins Economiques a des demandes suivies à 369. — Informations financières. — La nécessité d'agir s'impose chaque jour davantage pour les nombreux intéressés de la compagnie de Panama. A ce point de vue, les actionnaires et les obligataires feront bien d'étudier la combinaison offerte par un groupe de porteurs de titres pour tenter de sauver l'entreprise, et dont on peut se procurer les conditions par l'entremise de la Banque de l'Ouest, à Paris.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 17 Mars 1889.

Versements de 92 déposants (16 nouveaux), 40,509 fr. 56.

Remboursements, 26,998 fr. 74.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale . . . . . 13 fr.

Le Magasin pittoresque contient dans son numéro du 15 mars :

TEXTE. — Les Chasseurs alpins, par M. Charles de Rocheville. — La Ramie, par M. Albert Larbaletrier. — Le Tombeau de Philippe Pot, par M. Eugène Muntz. — Fleurs d'hiver, par M. J. Coline. — L'Industrie des allumettes, par M. G. Lamain. — Les Mémoires d'un moineau, nouvelle, par M. Fernand Beissier. — Le Chanvre, par M. André Theuriot.

GRAVURES. — Les Chasseurs alpins : Passage du pas de la Tempête ; convoi d'artillerie ; Costumes des chasseurs alpins, gravures de Tilly. — La Ramie, dessin de Gobin. — Le Tombeau de Philippe Pot (2 gr.), gravures de Thiriat. — Fleurs d'hiver (3 gr.). — L'Industrie des allumettes, dessins et gravures de Poyet. — Le Chanvre.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et de l'estomac, un moyen infailible à la portée de tous, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 15, rue Très-Cloîtres, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes . . . . . 1 fr. »

Hors ville . . . . . » 90

Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes . . . . . 90 cent.

Hors ville . . . . . 80 —

Déiant toute concurrence comme qualité.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M<sup>e</sup> H. BAGUENIER  
DESORMEAUX, avoué,  
et de M<sup>e</sup> BARET, notaire à Cholet.

**Adjudication**

A la Mairie de Maulévrier, le 26 MARS  
1889, à 1 heure du soir :

**1<sup>o</sup> CHATEAU BOIS DE ST-LOUIS**

Communes d'YZERNAY et MAULÉ-  
VRIER (Maine-et-Loire), 3 kilomètres  
d'une gare; Terres, Prés, Bois, Tui-  
lerie avec machine à vapeur, trois  
petites Fermes; — contenance totale :  
101 h. 38 a. 71 c.;

Mise à prix . . . 220,000 fr.

**2<sup>o</sup> MÉTAIRIE DE GOUCHAUD**, con-  
tenant 41 h. 30 a. ;  
Mise à prix . . . 100,000 fr.

**3<sup>o</sup> MÉTAIRIE DE LA POTIRONNIÈRE**,  
contenant 24 h. 9 a. 26 c. ;  
Mise à prix . . . 45,000 fr.

**4<sup>o</sup> MÉTAIRIE DE LA ROCHE-PÉRAR-  
NAULT**, contenant 51 h. 1 a. 67 c. ;  
Mise à prix . . . 70,000 fr.

**5<sup>o</sup> MÉTAIRIE DE LHOUMOIS**, conte-  
nant 61 h. 78 a. 82 c. ;  
Mise à prix . . . 100,000 fr.

Ces quatre métairies se joignent  
et sont situées commune de MAU-  
LÉVRIER.

Beau pays de chasse.

S'adresser aux Notaire et Avoué  
sus-nommés. (247)

**AVIS**

M. AVENIER informe MM.  
les Propriétaires qu'il fera,  
comme les années précédentes,  
les **VIDANGES** aux prix et  
conditions de l'adjudicataire agréé  
par le Maire.  
S'adresser à l'Usine. (259)

**AVIS**

Le VENDREDI 22 mars 1889,  
à 3 heures du soir, à Saumur,  
salle des ventes, rue d'Orléans,  
n° 55. il sera procédé à la vente,  
aux enchères publiques, des  
meubles et objets mobiliers dé-  
pendant de la succession du sieur  
Joseph HULOT, comprenant: bois  
de lit, armoire, buffet, huche,  
objets de literie, draps, chemises,  
vêtements et autres objets.

**A VENDRE**

Un **TRICYCLE** Peugeot,  
n° 1.  
S'adresser à M. GALLÉ, rue de la  
Petite-Bilange, 5. (260)

**A VENDRE**

**TRÈS JOLIE MAISON**  
AVEC JARDIN  
Au Pont-Fouchard  
Facilité de paiement  
S'adresser à M<sup>lle</sup> ROGERON, qui  
l'habite, ou à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire  
à Saumur.

**SULFATES DE CUIVRE**

DE QUALITÉ EXTRA  
Pour **TRAITEMENT** de la VIGNE  
à **40 fr.** les 50 kilos  
Pour des quantités il est fait des  
réductions  
ENTREPOSITAIRE :  
**A. COURTET, rue Daillé**  
**SAUMUR**

**Prairie du Bateau**

M. GUYOMARD a l'honneur de  
prévenir MM. les Propriétaires  
de chevaux qu'il tient à leur  
disposition la belle prairie du  
Bateau, située à deux kilomètres  
de Saumur, route d'Angers. L'ou-  
verture de la prairie aura lieu le  
1<sup>er</sup> avril. On pourra traiter à  
l'année, au mois, ou à la journée.  
S'adresser à M. GUYOMARD, qui  
habite la prairie.

**UN JEUNE HOMME** demande  
place de  
valet de chambre. Bonnes réfé-  
rences.  
S'adresser au bureau du journal.

**UNE FEMME** se propose pour  
faire des ménages.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**ROGNURES DE PAPIER**

BLANCHES OU DE COULEURS  
Pour emballage.  
S'adresser au bureau du journal.

**GUÉRISON CERTAINE**  
DE TOUTES LES  
AFFECTIONS DE LA PEAU  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.,  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange  
nullement du travail; il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il pro-  
duit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMAND,  
Médecin Spécialiste  
(1, rue de la République, 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100)  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**  
Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à  
des prix défilant toute concurrence.  
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,  
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes  
sortes.  
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,  
pour les abonnés à la Lecture musicale.  
Accords, Réparations, Echanges et Location de  
Pianos  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.  
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos  
droits et à queue.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**  
Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle  
trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en  
renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).  
Locations, échanges, accords, réparations, musique et  
partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 MARS**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0 . . . . .	84 80	ACTIONS		Nord . . . . .	1755 »	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable . . . . .	88 70	Banque de France . . . . .	3930 »	Orléans . . . . .	1385 »	— comm. 1879 3 0/0 r. à 400	385 »
4 1/2 1883 . . . . .	104 60	Banque d'Escompte . . . . .	510 »	Ouest . . . . .	960 »	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	476 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte . . . . .	160 »	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1425 »	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	467 »
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	528 »	Crédit Foncier . . . . .	1335 »	Transatlantique . . . . .	585 »	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	390 »
— 1865 4 0/0 . . . . .	521 50	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	600 »	Canal de Panama . . . . .	51 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	470 »
— 1869 3 0/0 . . . . .	413 »	Crédit Lyonnais . . . . .	668 75	— Suez . . . . .	2245 »	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0 . . . . .	402 »	Crédit Mobilier . . . . .	415 »	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	398 »
— 1875 4 0/0 . . . . .	525 50	Dépôts et Comptes courants . . . . .	602 50	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	93 85	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . .	409 »
— 1876 4 0/0 . . . . .	530 »	Société Générale . . . . .	462 50	Extérieur 4 0/0 . . . . .	75 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . .	409 25
— 1886 3 0/0 . . . . .	390 »	Est . . . . .	822 50	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	85 10	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	414 »
Bons de liquidation . . . . .	525 50	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1365 »	Italie 5 0/0 . . . . .	95 75	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	410 »
		Midi . . . . .	1180 »	Portugal 4 1/2 . . . . .	»	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	»

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS				
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.
Paris . . . . .				7 25	12 50	7 55	11 25		
Chartres . . . . .	6			9 6	9 33	9 33	9 44	1 33	
Chât.-d-Loir. . . . .	10 34			12 10	1 52	6 34	12 28	4 39	
Noyant-Méon. . . . .	11 29			12 54	3 9	7 36	1 13	5 41	
Linières-Bou. . . . .	11 39			»	3 21	7 47	»	6 2	
Vernantes . . . . .	11 43			»	3 36	7 49	»	6 13	
Blou . . . . .	12 5			»	3 48	8 11	»	6 23	
Vivv . . . . .	12 15			»	3 59	8 26	»	6 31	
SAUMUR									
(Orl.) (arr.) . . . . .	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48	6 42	
(départ.) . . . . .	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54	6 53	
Nantilly (arr.) . . . . .	12 41			»	4 23	8 41	»	7	
SAUMUR									
(Etat) (arr.) . . . . .	12 51			»	4 36	8 51	»	7 11	
(départ.) . . . . .	1 31			»	4 43	9 00	»	7 20	
Nantilly (départ.) . . . . .	8 37	10 44		»	4 25	8 43	»	7 3	
Chât.-Varr. . . . .	8 48	10 12		»	4 31	8 49	»	7 9	
Brézé s.-Cyr. . . . .	9 2 11			»	4 39	8 56	»	7 17	
Montreuil . . . . .	9 19	11 24		»	4 46	9 03	»	7 24	
Thouars . . . . .				11 57	2 34	5 33	9 39	2 44	8
Niort . . . . .				3 58	4 24	7 59	4 33	10 27	
Saintes . . . . .					6 28	11 05		6 14	2 3
Bordeaux . . . . .					9 39	3 36		9 02	4 54

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS									
STATIONS	Direct.	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.
Nantes . . . . .	10 45			6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers . . . . .	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35		
La Ménitrie . . . . .	2 52	7 10	9 09	11 38	3 42	6 16	10 01		
Les Rosiers . . . . .	»	7 19	9 17	12 07	3 52	6 25	»		
St-Clément . . . . .	»	7 36	»	12 14	3 59	6 32	»		
St-Martin . . . . .	»	7 33	»	12 21	4 07	6 39	»		
Saumur (a.) . . . . .	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24		
(départ.) . . . . .	3 27	7 52	9 37	12 38	4 23	7	10 30		
Varennes . . . . .	»	8 03	9 48	12 51	4 45	7 13	»		
Port-Boulet . . . . .	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50		
Langeais . . . . .	»	4 36	8 59	10 19	5 46	8 08	11 16		
Tours . . . . .	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48		
Paris . . . . .	10 39			3 06	8	2 35	4 01	5 07	

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte
Saumur . . . . .	7 52	9 17	4 31	Chinon . . . . .	7 43	4 31	9 5
Port-Boulet . . . . .	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet . . . . .	8 10	4 56	9 45
Chinon . . . . .	9 04	12 50	7 14	Saumur . . . . .	9 04	7 06	10 36

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.	STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.
Saumur . . . . .	7 46	12 48	4 31	Bourgueil . . . . .	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet . . . . .	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet . . . . .	8 30	12 30	5 05
Bourgueil . . . . .	9 07	3 23	7	Saumur . . . . .	9 04	1 08	7 06

**POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS**

STATIONS	Mixte	Marc.	Omn.	Mixte	Mixte
Poitiers . . . . .	6 5	6 45	12 50		6 15
Moncontour . . . . .	7 41	13 48	2 27		8 22
Loudun . . . . .	8 42	1 46	3 4		9 24
Montreuil (a) . . . . .	9 21	3 24	4 38		10 9
(départ.) . . . . .	9 29	4 26	5		9 30
le Vaudelnay . . . . .	9 40	4 46	5 19		9 41
Baugé . . . . .	9 50	5 30	5 19		9 52
Doué . . . . .	9 57	6 16	5 26		10 1
Martigné . . . . .	10 17	7 5 5 46	10 24		
Angers . . . . .	11 45	9 50	7 10		

**ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS**

STATIONS	Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
Angers . . . . .	4 46		7 30	11 48	5 57
Martigné . . . . .	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué . . . . .	6 24	8 57	11 54	1 27	8 12
Baugé . . . . .	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
(départ.) . . . . .	6 37	9 16	12 24	1 44	8 31
le Vaudelnay . . . . .	6 46	9 26	12 32	2 01	8 41
Montreuil (a) . . . . .	7 36		1 26	2 15	9 14
(départ.) . . . . .	7 44		1 34	2 23	9 22
Loudun . . . . .	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour . . . . .	8 35		6 8	3 29	10 48
Poitiers . . . . .	10 33		10 45	5	12 16

**SAUMUR — LA FLÈCHE**

STATIONS	matin	soir	soir	matin	matin	soir
Saumur . . . . .	5 30	1 18	7 20	La Flèche . . . . .	7 15	10
Vivv . . . . .	5 43	1 37	7 33	Clefs . . . . .	7 34	10 28
Longué . . . . .	5 56	1 58	7 48	Baugé . . . . .	7 53	10 51
Jumelles . . . . .	6 08	2 20	8 01	Jumelles . . . . .	8 10	11 12
Baugé . . . . .	6 23	2 46	8 19	Longué . . . . .	8 23	11 29
Clefs . . . . .	6 40	3 14	8 38	Vivv . . . . .	8 38	